



AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Danielle Coupal, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac :

QUE conformément à l'article 1007 du *Code municipal du Québec*, le rôle général de perception pour l'année 2025 est maintenant complété et déposé au bureau de la direction générale, situé au 44, rue de l'Église, Vaudreuil-sur-le-Lac, Québec, J7V 8P3.

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* et de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la Municipalité, situé à l'adresse mentionnée ci-haut, selon les modalités suivantes : Du lundi au vendredi, de 8h30 à midi et de 13h à 16h30.

DONNÉ à Vaudreuil-sur-le-Lac, ce 17 février 2025

(s) Danielle Coupal

Danielle Coupal
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Danielle Coupal, directrice générale et greffière-trésorière atteste, par la présente, que j'ai publié l'avis public de promulgation ci-dessus en affichant deux (2) copies de celui-ci aux endroits désignés par le conseil municipal ainsi que sur le site internet et les réseaux sociaux de la Municipalité, ce 17 février 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 17 février 2025.

(s) Danielle Coupal

Danielle Coupal
Directrice générale et greffière-trésorière